



**CIRCULAIRE n° 2292/MFB/DGD du 18 MARS 2024**

**(DIFFUSION GENERALE)**

**Objet : Exigibilité de l'engagement de change  
 pour certaines opérations d'exportation**

**Réf : Règlement n° 09/2010/CM/UEMOA du 1<sup>er</sup> octobre 2010 (R09).**

Il me revient que certaines déclarations d'exportation, soumises à l'obligation de domiciliation bancaire, ne seraient pas accompagnées de l'engagement de change prévu par le Règlement 09/2010/CM/UEMOA du 1<sup>er</sup> octobre 2010 relatif aux Relations Financières Extérieures des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Cette situation, qui constitue une infraction aux lois et règlements douaniers, est préjudiciable à l'efficacité du système de suivi du rapatriement des recettes d'exportation.

Afin d'y remédier, j'ai l'honneur de rappeler à l'ensemble du service et des usagers, que les exportations de marchandises d'une valeur FOB supérieure à dix (10) millions de francs CFA, à destination de pays hors UEMOA, sont soumises à une domiciliation préalable auprès d'un établissement bancaire, aux fins du rapatriement du produit de leurs recettes.

Par conséquent, la délivrance du bon à enlever (BAE), pour les marchandises d'une valeur FOB supérieure à dix (10) millions de francs CFA déclarées à l'exportation, est subordonnée à la présentation, par l'exportateur ou son commissionnaire en douane agréé, de l'engagement de change établi via la plateforme du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) et portant les références de la banque domiciliaire.

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente et toute difficulté d'application me sera signalée d'urgence.

**Ampliations :**

- MFB/Cab
- BCEAO CI
- CGECI
- UGECI
- FNISCI
- GUCE-CI
- FEDERMAR
- OCOD
- Chambre Cce & d'Industrie CI
- Chambre Cce & d'Industrie Européenne
- Chambre Cce & d'Industrie Française
- Chambre Cce & d'Industrie Britannique
- Chambre Cce & d'Industrie Libanaise
- PAA
- PASP
- Synd. des Transitaires de CI
- Synd. Nat. des Transitaires de CI
- Toutes Directions Douane



**Général DA Pierre A.**  
 Commandeur de l'Ordre National